

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur

78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79 Note de service

SG/DES/2023-476

25/07/2023

**Date de mise en application :** 25/07/2023

**Diffusion**: Tout public

Date limite de mise en œuvre : 24/08/2023 Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes: 1

**Objet :** Vacance des postes de directeurs départementaux interministériels : DDTM adjoint des Côtes-d'Armor, DDT du Territoire de Belfort, DDETSPP adjoint des Ardennes, DDPP adjoint d'Indre-et-Loire, DDPP d'Indre-et-Loire et DDETSPP de l'Yonne.

	Destinataires d'exécution
DRAAF	
DAAF	
DDT(M)	
DDT(M) DD(ETS)PP	

Résumé:

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus:

## En DDT(M)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM des Côtes-d'Armor)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 61)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Territoire de Belfort)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 65)

## En DD(ETS)PP

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP des Ardennes)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 60)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDPP d'Indre-et-Loire)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 62)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDPP d'Indre-et-Loire)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 63)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de l'Yonne)

Journal officiel du 25/07/2023 (Texte n° 66)

## Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

**Stéphanie Frugère**